L'Amicale Laïque

PROGRAMME DES MERCREDIS - 3/6 ans

novembre / décembre 2015 / tél. 05 63 42 08 23 / 05 63 42 09 62



accueil de loisirs maternels : Albertarié/Crins



AMICALE LAÏQUE - Tél : 05.63.42.09.60 - Fax : 05.63.42.13.27 E-mail : amicalelaique.graulhet@wanadoo.fr Site : www.lamicale.fr - Blog : www.amicale-graulhet.fr









Amicale Laique de Graulhet Centre loisirs Maternel 05.63.42.08.23 / 05.63.42.09.62





AINS feux sur les mercredis de novembre - décemb

Blog: www.amicale-graulhet.fr Site: www.lamicale.fr

Mercredi 04 novembre

Mercredi 18 novembre

FETE DES ANNIVERSAIRES



des enfants nés en juillet - août septembre - octobre

PETITS

Sieste Jeux musicaux



MOYENS/GRANDS

Préparation de gâteaux déguisés, déguisements, ieux musicaux

Préparation du spectacle de Noël

PETITS

Repas et sieste à En Gach Mémory géant

Répétition du spectacle de Noël







Grand jeu « Les animaux de la jungle »

Répétition du spectacle de Noël

Mercredi 25 novembre

PETITS

Sieste Jeux et répétition du spectacle de Noël



MOYENS/GRANDS

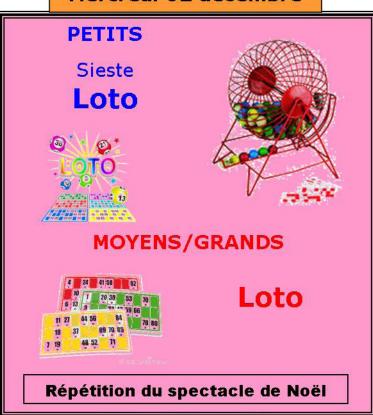
Sortie à **T**iy & Compagnie

Structures gonflable

Places limitées, inscriptions avant le 20 novembre Priorité aux enfants fréquentant le centre les mercredis.



Mercredi 02 décembre





Mercredi 09 décembre

PETITS

Sieste Vidéo Goûter de Noël







MOYENS/GRANDS



Séance de cinéma au Vertigo

Goûter de Noël



Mercredi 16 décembre

Sieste (pour les petits)





Goûter

A 16h00 départ au forum des enfants participant au spectacle

Activités de Noël sur le centre pour les enfants ne participant pas au spectacle

A 18h00 vous devez venir chercher votre enfant à CRINS s'il ne participe pas au spectacle

18h30 : Spectacle de Noël au Forum (entrée gratuite)

VACANCES DE NOËL:

Les accueils de loisirs maternels et élémentaires de Crins seront ouverts du 21 au 31 décembre (sauf les 25/12/15 et 01/01/16)

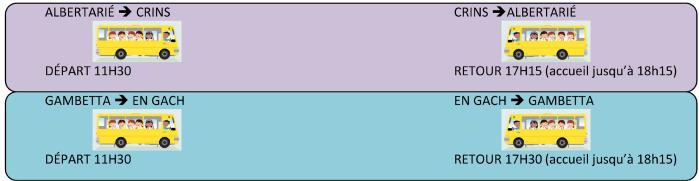
Infos suppl.: - secrétariat : tél 05.63.42.09.60

- mail: amicalelaique.graulhet@wanadoo.fr

site internet : www.lamicale.frblog : www.amicale-graulhet.fr

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 3 A 6 ANS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – MERCREDIS – CENTRES DE LOISIRS MATERNELS

A la rentrée scolaire 2015/2016, l'Amicale Laïque gère désormais les accueils de Loisirs Maternels les mercredis. Les enfants d'âge maternel (3 à 6 ans) sont accueillis le mercredi après-midi sur les structures de l'école de Crins et En Gach. Le transport est assuré gratuitement comme indiqué ci-dessous :



Ces Centres de Loisirs Maternels offrent aux enfants :

- Des **activités variées** (artistiques, culturelles, sportives, des sorties...) favorisant leur épanouissement. Vous pouvez consulter les programmes sur le site de l'Amicale : <u>www.lamicale.fr</u> ou <u>www.amicale-graulhet.fr</u>
- Un **rythme de vie** adapté à leur âge et leurs besoins. Les enfants participent aux activités proposées ou peuvent vaquer librement à une autre activité (lecture, jeux calmes, ...).

Ces centres de loisirs fonctionnent sous l'autorité d'un directeur qui a la responsabilité de l'animation, du personnel et de la sécurité des enfants.

Les enfants peuvent être accueillis de 13h45 à 18h15 (possibilité de repas de 11h30 à 13h45)

N.B.: Les repas sont à réserver auprès de l'enseignant le mercredi matin avant 9h.

TARIFS MERCREDIS : SEPTEMBRE 2015 → JUILLET 2016

Les présences des mercredis sont facturées et encaissées par la Ville de Graulhet.

	Le mercredi journée entière	Repas du	FORFAIT TRIMESTRIEL (hors repas)			
A régler auprès du service scolaire de la mairie.	Non compris le repas	midi	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
CAF (QF entre 0 à 500)	2,10€	1,97 €	16€	28€	39€	52€
CAF (QF entre 501 à 700) et non imposable	3,15 €	2,29€	24€	43 €	57€	76€
Imposable (tranche 1)	4,20€	2,64€	32 €	57€	76,50€	102 €
Imposable (tranche 2)	5,25 €	3,08€	39€	71 €	94,50€	126 €
Hors Commune de GRAULHET (hors communes de Tarn et Dadou)	8,40 €	4,39€	63 €	113€	151,50€	202 €

Merci de transmettre <u>au service scolaire de la mairie</u> un justificatif de votre quotient familial CAF ou votre dernier avis d'imposition.

La famille a le choix entre une facturation au mercredi ou forfaitaire par trimestre :

- 1^{er} trimestre du 01/09/2015 au 31/12/2015 (13 mercredis) à régler avant le 18/09/2015
- 2^{ème} trimestre du 01/01/2016 au 31/03/2016 (11 mercredis) à régler avant le 23/01/2016
- 3^{ème} trimestre du 01/04/2016 au 05/07/2016 (11 mercredis) à régler avant le 22/04/2016